



Chambre régionale des comptes  
des Pays de la Loire

**Réponse de M. Bruno RETAILLEAU,**

**Président du conseil général de la Vendée,**

**au rapport d'observations définitives**

**de la chambre régionale des comptes**

**des Pays de la Loire en date du 17 juin 2011**

**sur la régie départementale**

**des passages d'eau de Vendée**

La Roche sur Yon, le **18 JUIL. 2011**

**CHAMBRE REGIONALE**

**20 JUIL. 2011**

**DES COMPTES**

N° 2011/DJ/JJD/185/CTX

CRC Pays-de-la-Loire

KPL GA110603 KJF

18/07/2011

Lettre recommandée avec accusé de réception

Chambre Régionale des comptes  
des Pays de Loire

**20 JUIL. 2011**

**GREFFE 779**

Madame la Présidente,

Par une lettre datée du 17 juin 2011, reçue par le Département le 20 juin 2011, vous m'avez transmis les observations définitives formulées par la Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire à l'occasion de l'examen de la gestion de la Régie départementale des passages d'eau de la Vendée depuis l'année 2005.

Seules les raisons de l'augmentation de la participation du Département d'une part, et des dépenses réelles d'exploitation de la Régie d'autre part, évoquées par la Chambre respectivement aux points 3.1.1 et 3.1.2 des observations définitives, appellent des remarques de la part du Département.

En effet, la participation du Département s'est accrue pour l'essentiel non pas du fait des aléas du trafic, mais de celui à la fois de la redéfinition, dans le sens de leur augmentation, des obligations de service public de la Régie, et du transfert à la Régie, dans un souci de meilleure identification des coûts du service public, d'un certain nombre de charges auparavant assumées par le Département en matière d'assurances et de grosses réparations. C'est d'ailleurs ce transfert de charges, qui ne révèle donc pas à lui seul un réel surcoût d'exploitation des nouveaux navires, qui explique une part notable de l'augmentation des charges de maintenance et d'assurance des navires.

Madame Catherine de KERSAUSON  
Présidente de la Chambre régionale  
des comptes des Pays de la Loire  
25 rue Paul Bellamy  
BP 14119  
44041 NANTES CEDEX 01

Pour le reste, le Département note avec satisfaction la tonalité globalement positive des observations de la Chambre, qui considère que la situation globale de la Régie s'est améliorée depuis la période précédemment contrôlée, en particulier en ce qui concerne la qualité du service rendu et sa situation financière, et qui relève que l'organisation et le fonctionnement de cet établissement public départemental n'appellent aucune observation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée *respectueux*

Bruno RETAILLEAU

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long vertical stroke on the left that curves into a large loop on the right, ending in a small circle.